

Image not found or type unknown



rupture conventionnelle travail 10 ans

Par **mumu68**, le **29/07/2011 à 16:07**

bonjour,

j'aimerais demandais une rupture conventionnelle a mon patron, mais avant sur j'aimerais savoir si je toucherais du chômage par la suite et combien ?

il y a t'il une entreprise qui fasse une simulation de chômage, l'histoire de savoir combien je toucherai aptres ma rapture...

un grand merci pour vos reponses...
mumu 68

Par **P.M.**, le **29/07/2011 à 17:01**

Bonjour,

Une rupture conventionnelle ouvre droit à indemnisation par Pôle Emploi...

Vous saurez le montant de votre allocation et pourrez même faire une simulation par [ce dossier](#)